Villevaudé Magazine

Bordeaux - Montjay la Tour

Octobre 2016

vise une 1ère Fleur au Label des Villes fleuries

www.villevaude.fr

l'actu

Forum des Associations)

À l'heure de la rentrée !

Nouveauté très appréciée cette année, le forum des Associations accueillait un marché « Bio » organisé par Villevaudé…demain. Dès le matin, de nombreux visiteurs étaient présents pour ce rendez-vous incontournable de la rentrée, l'occasion de faire quelques emplettes au stand du marché bio et de découvrir les nombreuses activités proposées par les différentes associations participantes. Les petits et les plus grands ont ainsi pu s'inscrire pour une nouvelle saison d'activités.

À noter cette année, une nouvelle discipline est proposée à Villevaudé : le Taï Chi Chuan. Détente, relaxation, maîtrise de soi, équilibre physique et émotionnel : le Tai Chi Chuan est une suite de mouvements lents et harmonieux qui fortifie le corps et rend l'esprit calme et serein. Avis aux amateurs !

Primaire de la Droite et du Centre, Mode d'emploi

Les 20 et 27 novembre 2016, la droite organisera pour la première fois une Primaire pour désigner son candidat à la Présidentielle 2017. Comment s'organisera ce scrutin ? Qui est candidat ? Avec quels programmes ? Voici quelques réponses.

Qui peut voter ? Tous les électeurs inscrits sur les listes électorales. Il n'est pas nécessaire d'être encarté au parti « Les Républicains ». Il suffira de signer, le jour du vote, une charte où l'on indiquera « partager les valeurs de la droite républicaine et du centre » et s'engager pour « l'alternance afin de réussir le redressement de la France. » Il faudra également s'acquitter de 2 € (par tour) pour couvrir les frais de cette élection organisée par la seule autorité de la Primaire indépendante du parti présidé par Laurent Wauquiez.

Comment se déroulera le vote ? Par bulletins papier, sauf pour les Français de l'étranger qui auront accès au vote numérique. Pas de procuration possible.

Où voter à Villevaudé ? Les électeurs Villevaudéens pourront aller voter à Courtry à la Maison des Associations sportives - 2, rue Auguste Rodin de 8h à 19h.

Combien coûtera la Primaire ? C'est une première pour la droite française. Elle a été budgétée entre 5 et 8 millions d'euros.

Qui peut être candidat ? Pour les Républicains, il faut avoir recueilli les parrainages de 250 élus, parmi lesquels 20 parlementaires, répartis sur un minimum de 30 départements, et d'au moins 2500 adhérents.
Pour les autonomes, cette condition n'est pas nécessaire.

Qui sont les candidats ? Ils sont au nombre de 7 : 6 hommes et 1 femme. Alain Juppé, Nicolas Sarkozy, François Fillon, Bruno Le Maire, Jean-François Copé, Nathalie Kosciusko-Morizet et Jean-Frédéric Poisson.

Quand suivre le prochain débat à la télévision ? Le 17 novembre sur France Télévisions.

N.B. : À noter que les élections des Primaires socialistes bénéficieront du même espace d'information dans notre publication.

⊕ d'infos

Nécrologie)

Le 24 août dernier, nous avons appris le décès brutal de Monsieur Philippe Ghysens gérant du « Petit Bordeaux ». Nous présentons nos sincères condoléances à la famille

Permanences)

Les prochaines permanences de votre député M. Yves Albarello auront lieu de 10h à 12h, en Mairie de Courtry le 25 novembre et en Mairie de Lagny-sur-Marne les 21 octobre, 4 et 18 novembre, 2 et 16 décembre.

Uniquement sur RV au 01 60 20 91 52

La permanence du service urbanisme aura lieu en mairie de Villevaudé les samedis suivants : 15 et 29 octobre, 19 et 26 novembre, 3 et 17 décembre

Villevaudé
Bordeaux - Montjay la Tour

SOMMAIRE

Travaux 04
- Retour en images

Environnement 06
- Borne électrique
- Zéro phyt'eau
- La vie en vert

Scolaire / Jeunesse 08
- Permis internet
- Journée du 24 Juin
- Espace Jeunesse

Social 10
- Voyage du CCAS
- Transport à la carte : la Navette

Vie associative 11
- Bibliothèque de la Roseraie
- Association Loisirs Jeunes
- Atelier Créatif : Marché de Noël
- Coupon cérémonie des nouveaux habitants

Agenda 12

Édito

Après un été marqué une fois de plus par des actes dramatiques, nous continuons à appliquer avec rigueur les règles du plan Vigipirate sur la commune. J'ai déjà pris l'initiative de renforcer la vidéo protection sur nos entrées de village dès 2017.

Malgré ces événements et les mesures de précautions qui sont à prendre, la rentrée scolaire s'est déroulée sans trop de pleurs et dans de bonnes conditions.

Cette rentrée 2017 est placée également sous le signe de la nouveauté ! Au groupe scolaire Ivan Peychès notamment, où nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle directrice, Mme Ireland Marilyne, à qui je souhaite la bienvenue et à qui j'adresse tous mes encouragements.

Améliorer la qualité de vie

Différents travaux ont été poursuivis ou réalisés durant l'été comme :

- la rue Fréderic Levé, refaite après la pose des collecteurs d'assainissement et la réalisation d'un bassin de rétention.
- la rue du Poitou, qui s'illumine par son nouvel éclairage et la disparition des fils aériens.
- la Mairie, dont la 1ere tranche de travaux est achevée, laissant deviner la qualité et le soin apportés à cette rénovation qui améliorera les conditions de travail et de sécurité.
- l'espace jeunesse, revu et coloré pour le bien-être des jeunes adhérents.
- certains bâtiments publics remis aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite
- et un système de vidéosurveillance qui donne déjà des résultats en collaboration avec la police nationale

Les mois à venir continueront à voir éclore d'autres projets qui n'ont qu'un seul objectif : améliorer le service public et la qualité de vie sur notre commune.

Vous pouvez compter sur mon équipe municipale et les agents communaux pour remplir ces missions.

Comme vous le savez, une nouvelle enquête publique concernant l'exploitation du bois Gratuel a eu lieu en septembre et je souhaite que votre mobilisation puisse faire bouger les lignes bloquées depuis 30 ans.

L'environnement n'est pas un vain mot dans notre commune et nous devons le respecter et le faire respecter.

Bien à vous.

Pascal PIAN, Votre maire

> ***« Là où se trouve une volonté, il existe un chemin. »***
>
> Winston Churchill

• **Mairie de Villevaudé :** 27 rue Charles de Gaulle - Montjay-la-Tour - 77410 Villevaudé - Tél. : 01 60 26 20 19 - Fax : 01 60 26 51 08 • **Directeur de la publication :** Pascal Pian, maire de Villevaudé • **Direction de la communication :** Service communication • **Rédaction :** Services municipaux • **Iconographie :** Services municipaux • **Conception graphique :** Studio V.GRAPH - 15 rue des Charmes - 77181 Courtry - 06 26 35 72 77 - vincent.vergeat@wanadoo.fr • **Impression :** Solutions Graphiques - 25 rue Jean-Jaurès - 77410 Claye-Soully - Tél. : 01 60 26 01 46 • **Dépôt légal :** 2e trimestre 2016

Travaux)

Retour en images…

L'équipe municipale poursuit le programme d'amélioration du cadre et de la qualité de vie des Villevaudéens et Villevaudéennes. Retour sur les travaux réalisés cet été…

PMR : Accès à l'école et aux Merisiers

Éclairage Salle des Merisiers

Mairie : travaux extérieurs

Travaux Espace Jeunesse

Salle polyvalente

- Remplacement de l'éclairage des 2 salles (petite et grande) par des LED, système plus économique et qualitatif au niveau de l'éclairement
- Installation d'un éclairage indépendant sur la scène
- Nouvelle sonorisation (installation d'enceintes et acquisition de matériel « régie »)
- Mise aux normes accès pour personnes à mobilité réduite (PMR) au niveau de l'entrée

Groupe scolaire PRIMAIRE

- Rénovation de deux salles de classes : peinture, sol, remplacement de l'éclairage par des LED
- Remplacement de l'éclairage par des LED dans le couloir (circulation primaire) avec détecteurs de présence pour éviter un éclairage inutile toute la journée
- Remplacement des gouttières et entretien de la toiture
- Réfection du soubassement des murs extérieurs côté cour
- Mise aux normes PMR : signalétique au sol réglementaire jusqu'à l'entrée de l'école

Bibliothèque

- Travaux de mise aux normes accessibilité PMR : pose d'un garde-corps, rampe et signalétique au sol réglementaire

Espace jeunesse

- Travaux de peinture • Mise aux normes PMR

Groupe scolaire Ivan Peychès

Mise aux normes PMR de la Bibliothèque

► Mairie : nouvelles salles de réunion

Cimetière

- Mise en place de gouttières et d'un récupérateur d'eau

Rue Frédéric LEVE

- Fin des travaux d'assainissement

Mairie : les travaux sont toujours en cours

- Les salles de réunion à l'arrière de la mairie sont terminées
- Les salles à l'avant sont en cours d'exécution (démolition intérieure, pose des fenêtres)
- Travaux extérieurs en cours

La voirie n'a pas été oubliée cet été avec quelques travaux d'aménagement sur différents secteurs

- Le stationnement rue Adèle-Claret a été élargi
- Le passage piéton PMR et 2 ralentisseurs ont été installés
- La mise en place d'un passage piéton sécurisé à l'entrée de Montjay (intersection rue du Lavoir/Favrieux)
- Sur la RD105 et RD86 rue de Lagny, des aménagements de sécurité ont été réalisés.
- Réfection du chemin des Moulins

► Récupérateur d'eau au cimetière

► Rue Frédéric Levé

► Stationnements et ralentisseurs rue Adèle-Claret

► Route de Lagny

Borne de recharge)

On vous met au courant !

Une borne de recharge pour véhicules électriques est désormais accessible pour tous les habitants, Place de Bordeaux. Cette borne a été installée par le Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne (SDESM) qui prévoit d'en installer 150 comme celle-ci sur l'ensemble du département de Seine-et-Marne.

Un maillage départemental

L'objectif du SDESM est d'encourager le développement du véhicule électrique dans notre Département qui compte à ce jour seulement 1000 immatriculations de voitures à énergie propre.

L'installation de ces bornes selon un maillage précis dans les cœurs de villes et villages permettra de rassurer le conducteur en lui assurant un maximum de 20 km entre deux bornes. L'autonomie de la plupart des véhicules électriques étant de 100 à 150 km.

Les types de recharge disponibles

Aujourd'hui, plusieurs modèles de recharge coexistent. On distingue les véhicules se rechargeant en courant continu et ceux pouvant accepter du courant alternatif. La borne installée Place de Bordeaux est équipée de deux prises permettant de recharger l'ensemble des véhicules électriques ou hybrides actuellement sur le marché. Une première prise dite E/F est une prise de 3 kVA de puissance, utilisable par tous les véhicules, mais nécessitant un temps de charge complète de 6 à 8 heures. La seconde prise est une prise type 2 utilisable par les véhicules se rechargeant sur du courant alternatif et permettant de limiter le temps de charge à 1h30 grâce à une puissance de 18 kVA.

► Borne électrique place de Bordeaux

Comment utiliser la borne ?

Pour utiliser le service de charge, il suffit de s'enregistrer sur le site internet www.ecocharge77.fr. Un coût de 5 € est demandé à l'enregistrement pour obtenir le badge d'accès aux bornes. Ensuite, le service est prépayé à raison de 0.50 € par charge, quels que soient le temps et la puissance utilisée.

► Place de Bordeaux

► Fleurissement du cimetière

Environnement)

La vie en vert…

En vue d'obtenir la 1ère fleur du label « Villes et Villages Fleuris », Villevaudé a embelli les espaces verts de la commune avec des prairies fleuries, de nouveaux parterres place de Bordeaux ainsi que de nombreux aménagements paysagers.

Trophée Zéro Phyt'Eau)

Villevaudé récompensée !

Le 23 juin dernier, notre commune a été mise à l'honneur par le Conseil départemental pour ses actions de lutte contre la pollution de l'eau par les pesticides.

Arrêter l'utilisation des produits phytosanitaires dans l'entretien des lieux publics ? De plus en plus de communes Seine-et-Marnaises s'y mettent et y réussissent brillamment.

Jeudi 23 juin, à Thomery, 14 d'entre elles ont été sélectionnées et félicitées pour cette action environnementale par Isoline Millot, Vice-présidente du Département en charge de l'environnement et du cadre de vie.

Agir efficacement pour lutter contre les pollutions et accompagner les collectivités vers la suppression des pesticides pour l'entretien des espaces verts communaux, tel est l'objectif du Département avec le trophée Zéro PHYT'Eau créé en 2013.

Ces trophées récompensent les collectivités ayant totalement arrêté l'utilisation des produits phytosanitaires (herbicides, fongicides, insecticides) depuis au moins deux ans pour l'entretien de leurs espaces publics. Il est également demandé aux élus des communes lauréates de s'engager à maintenir dans le temps ces modes d'entretien alternatifs sans pesticides et de communiquer sur la démarche.

À ce jour, plus de 9 communes sur 10 se sont engagées dans une démarche de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et parmi elles, 131 n'ont plus du tout recours à ces produits chimiques.

Parc de la Roseraie

NOUVEAU !

Le parc de la Roseraie est ouvert au public

Après les travaux de remise en état du parc de la Roseraie au printemps 2015, le parc ouvre ses portes aux visiteurs tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Nous espérons que les promeneurs sauront faire preuve de civisme afin de préserver ce joli parc. Nous les en remercions par avance.

+ d'infos

Rappel :
Le dernier ramassage des encombrants de l'année aura lieu le jeudi 22 décembre prochain.

Quant aux déchets verts, ils seront collectés jusqu'au 30 novembre inclus.

► Obtention du permis internet

Scolaire)

Internet, c'est permis !

Le 24 juin dernier, les élèves de la classe de CM2 se sont vu remettre leur permis internet, en présence de Monsieur Le Maire, de Madame Vartanian adjointe au maire chargée des affaires scolaires, de leur enseignante Madame Ciesielsky et de deux policiers nationaux du commissariat de Chelles.

Le Permis Internet, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un programme pédagogique de responsabilisation des enfants et des parents pour un usage d'Internet plus sûr. Son principe : faire passer aux élèves de CM2 un examen de 10 questions.

En effet, le CM2 étant la classe qui précède l'entrée au collège, il apparaît important de sensibiliser les futurs collégiens sur les usages et les risques croissants de navigation sur le web.

Ainsi, le permis Internet les accompagne et les conseille sur le bon chemin à prendre dans la jungle d'informations du web.

Comment ça fonctionne ?

La Police Nationale a rencontré une première fois les élèves pour leur présenter le concept. Puis, le relais a été pris par l'enseignante durant plusieurs séances. Lors de la dernière leçon, les représentants de la Police Nationale sont revenus pour faire passer un examen à l'issue duquel le permis est délivré à chaque élève.

Félicitations à tous les élèves qui ont réussi l'examen et en particulier à 4 d'entre eux qui ont obtenu la note de 10/10.

Un grand remerciement au commissariat de Chelles qui a proposé cette action à la collectivité et à Mme Ciesielky, enseignante de CM2, pour sa participation.

Vendredi 24 juin)

Une journée rythmée par les animations

Cette journée a été en effet riche en animations pour les élèves du groupe scolaire Ivan Peyches.

En matinée, la classe de CM2 a passé son **permis Internet** (voir article ci-dessus) avec succès.

L'après-midi, toutes les classes de maternelle et d'élémentaire, qui depuis la rentrée 2015-2016 participent le vendredi de 13H30 à 16H30 aux **nouvelles activités périscolaires** (NAP) encadrées par des professionnels du sport, des arts et de l'animation, ont exposé l'ensemble de leur travaux au sein de la salle des Merisiers.

Ce moment a permis aux familles d'échanger avec les animateurs et d'apprécier les productions de leurs enfants.

En soirée, les parents et élèves de la classe de CM2 ont été accueillis par monsieur le Maire autour d'un apéritif afin de **fêter la fin de scolarité** des élèves et de leur souhaiter pleine réussite pour leur entrée au collège. Ce fut l'occasion de leur remettre une carte cadeau Cultura d'une valeur de 50€ et de partager les surprises que leur avaient réservées leurs camarades de CM1.

► Remise du bon cultura aux cm2

Service Jeunesse)

▶ L'espace Jeunesse au Puy du Fou

Les voyages forment la jeunesse…

Afin de clôturer l'année et permettre aux jeunes de partager un dernier moment ensemble avant les congés d'été, le Service Jeunesse avait organisé un déplacement sur deux jours aux parcs d'attractions du Puy du Fou et d'Indian Forest en Vendée les 6 et 7 juillet.

Ils ont pu ainsi profiter de deux parcs à thèmes :
- Le Puy du fou et ses spectacles historiques, tels que les gladiateurs, les aigles, les vikings qui ont rythmé la 1ère journée.
- Puis Indian forest, un parc d'aventure avec son water jump (tremplin et atterrissage dans l'eau, sensations garanties). Les enfants ont pu aussi se tester sur les activités Fort Boyard.

Ils ont été reçus pour dormir dans un hébergement refait à neuf avec un accueil de grande qualité.
Le retour fut animé dans le bus avec la diffusion de la demi-finale entre l'Allemagne et la France lors de l'euro 2016.
Mais laissons les jeunes du club exprimer leur ressenti sur ce séjour, en leur posant quelques questions :

Animateurs : *Comment avez-vous vécu ce séjour en Vendée ?*
Les jeunes : *Le plus sympa était de pouvoir partir entre potes pendant deux jours et de partager cette aventure. Le premier parc était cool, mais on s'est vraiment éclaté sur le deuxième. On a pu manger au resto, au Quick et l'hébergement était confortable.*

Animateurs: *Quel est votre moment marquant ?*
Les jeunes : *Le water jump avec son énorme tremplin. De pouvoir pendant deux heures essayer une activité que nous n'avions jamais faite. Et aussi lors de la dernière représentation au Puy du fou, avec la fatigue, nous nous sommes quasiment tous endormis… les photos sont drôles.*

Animateurs: *Si vous deviez définir votre voyage en un mot :*
Les jeunes : *"Top!" "Extraordinaire !" "super cool"»*

▶ Les jeunes au parc Indian Forest

Accueil des CM2

Durant l'été 2016, la structure a accueilli gratuitement comme l'an passé, sur le mois de juillet et la dernière semaine du mois d'août, les «ex CM2», afin qu'ils puissent se familiariser avec l'espace.

À noter qu'en Septembre 2016, la structure comptait 32 inscrits.

► Les Seniors et leurs accompagnatrices

Voyage, voyage !

Le 15 septembre dernier, un groupe de Seniors est parti à la découverte de Boulogne-sur-Mer.

Après un départ matinal à 6h30, les participants sont arrivés sans encombre à leur destination à 10h, puis ont embarqué sous un beau soleil sur le Florelle pour une visite de la rade et du port de Boulogne. Après un déjeuner agréable dans un restaurant de la vieille ville, direction la basilique Notre Dame et sa crypte.

Edifiée à partir de 1827, la basilique s'inspire des cathédrales Saint-Pierre de Rome et Saint-Paul de Londres. Elle présente un dôme haut de 83 mètres.

Rouverte depuis juin 2015, la crypte, longue de plus de 100 mètres et large de 40 mètres, s'étend sous la basilique et compte parmi les plus vastes de France.

Cette sortie organisée par le CCAS a beaucoup plue aux participants, qui sont rentrés fourbus mais heureux d'avoir profité de cette bonne journée au grand air.

► Les Seniors à la cathédrale de Boulogne sur mer

Transport à la demande)

La navette

Le Transport à la Demande du Bassin Chellois — LA NAVETTE

La Navette est un service de transport pour tous qui permet de se déplacer au sein du bassin chellois (communes de Chelles, Vaires sur Marne, Courtry, Brou sur Chantereine, Le Pin, Villevaudé, Claye Souilly) en dehors des horaires des lignes régulières, avec l'avantage de pouvoir se rendre aux hôpitaux de Jossigny et de Montfermeil.

Desserte interne du Bassin Chellois

- Du lundi au samedi de 5h à 7h et de 21h à 23 h
- Les dimanches et jours fériés de 6h à 23h

Desserte des hôpitaux de Montfermeil et de Marne la Vallée à Jossigny

- Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Les dimanches et jours fériés de 6h à 23h

Informations - Inscriptions - Réservations

- Par téléphone : **01.48.70.47.76** (tous les jours de 7h à 22h)
- Par internet : **www.navettebassinchellois.com**
- Par mail : **contact@navettebassinchellois.com**

Réservation possible jusqu'à 1 h avant votre déplacement

Une carte mobilité vous sera envoyée gratuitement à votre domicile ; elle devra être présentée au conducteur à chaque voyage.

Tarifs

Tous les titres de transports valables sur le réseau francilien (Pass Navigo, Carte Imagin' R, Ticket T+…).

Bibliothèque de la Roseraie)

Informatique, la puce à l'oreille…

Les cours d'informatique en partenariat avec la Bibliothèque de la Roseraie ont repris le 1er octobre dernier.

Ils auront lieu cette année les samedis matin, de 9h à 11h, toujours à l'école, pour les amateurs de tous niveaux qui souhaitent en apprendre un peu plus ou découvrir pas à pas ce que l'on peut faire avec un ordinateur.

Pour s'inscrire, rien de plus simple : contactez la bibliothèque au 01 60 07 72 21 aux heures d'ouverture, les lundis et samedis de 10h30 à 12h30 et le mercredi de 16h à 19h ou envoyez un mail à bib.villevaude@laposte.net

Association Loisirs Jeunes

L'exposition consacrée à 1916 sera visible à la Salle des Merisiers à 15h le vendredi 11 novembre après la commémoration au cimetière.

Atelier Créatif

• Cérémonie pour les nouveaux habitants

Bienvenue à Villevaudé !

Si vous avez emménagé récemment à Villevaudé, la municipalité vous convie à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants qui aura lieu le vendredi 11 novembre à la salle des Merisiers rue Adèle Claret à 15h.

Si vous souhaitez y participer, merci de remplir le bulletin ci-dessous et de le déposer en mairie 27, rue du Général-de-Gaulle.
Renseignements au : ✆ 01.60.26.20.19

- Nom et prénom : .....
- Adresse : .....
- Nombre de personnes présentes à la cérémonie : .....
- Tél. : .....
- Mail : .....

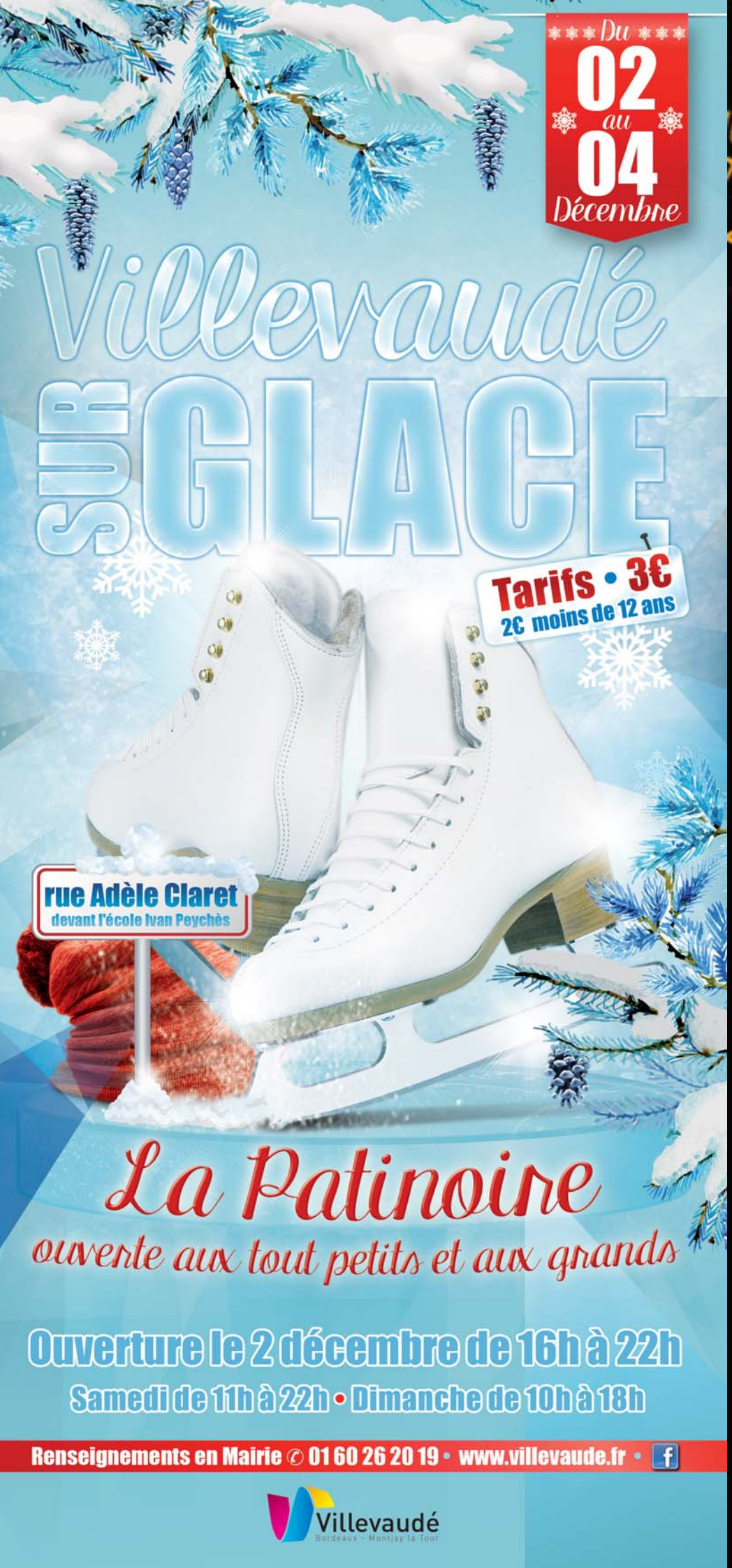

agenda

Samedi 15 Octobre — **30 ans, célibataire et alors...?**
Pièce de théâtre
Salle des Merisiers - 20h30

DU Lundi 14 Nov. AU Samedi 31 Déc. — **Exposition "Face à la guerre, l'année 1916"**
par l'ALJ à la bibliothèque de la Roseraie
Aux horaires habituels de la bibliothèque

Vendredi 11 Nov. — **Cérémonie au cimetière**
À 14h30

Samedi 19 Nov. — **Soirée « Beaujolais nouveau »**
organisée par la Bibliothèque de la Roseraie
Salle des Merisiers - 20h

Samedi 26 Nov. — **Distribution de poules et de compost** par Villevaudé...demain et la CCPMF
à 10h au Mille-club

Vendredi 02 Déc. — **Inauguration de la patinoire**
À 16h

Samedi 03 Déc. / Dimanche 04 Déc. — **Marché de Noël**
organisé par l'Atelier Créatif

Samedi 10 Déc. — **Repas des Seniors**
organisé par le CCAS

Vendredi 16 Déc. — **Promenade de nuit de la DDO**